

## **Les vigneron et la coopérative languedocienne : entre littératures, patrimoines et traçabilité !**

Paru dans la revue « Etude Héraultaise » N°30/32

**Richard Lauraire**

La vigne et l'activité viticole ont suscité une littérature singulière en Languedoc qui donnera naissance à plusieurs générations d'écrivains connus pour leur intérêt presque exclusif pour le thème viticole entre le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle et le premier tiers du XX<sup>e</sup>. Si ce mouvement littéraire reste bien connu, l'évolution de ses centres d'intérêt l'est beaucoup moins et révèle<sup>1</sup> l'intrication des idéologies et des relations entre groupes sociaux.

### **Le genre pastoral et la viticulture:**

Rémy Ponton<sup>2</sup> qui a travaillé sur l'évolution des représentations véhiculées par le roman rural montre que, suite à l'échec de la Révolution de 1848, le renouveau du roman pastoral est suscité pour partie par le pouvoir politique. Ce modèle littéraire trouvera ses principes et son esthétique avec Georges Sand qui fondera ainsi une conception du roman rustique, "refuge contre les malheurs du temps". Dans ce modèle fondateur se retrouvent toutes les valeurs qui par la suite marqueront les clichés de la ruralité dans ses formes les plus canoniques : sagesse ancestrale, douceur et confiance paysannes, équité primitive, sens esthétique inné du paysan, et chasteté des mœurs s'opposant à la corruption des villes.

Ce mode de pensée trouvera une certaine stabilité dans le roman rural jusqu'aux années 1890 et poussera ses formes les plus hardies jusqu'à opposer le monde rural au monde urbain, dans une dichotomie bien connue qui trouvera son apogée au moment de la Commune de Paris. Ce dernier événement exclura durablement la classe ouvrière de la littérature. Pierre Dandurand note<sup>3</sup> que cette tradition du roman pastoral diffusée dans les corpus de textes de l'école publique dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, loin de se réduire avec la croissance du processus d'urbanisation connaîtra un succès inattendu qui s'étendra bien au delà des années 1960 !

Que nous révèle la littérature languedocienne de la vigne? Dans les manuels scolaires distribués aux petits héraultais, quand de nouveaux auteurs languedociens se substituent aux

---

<sup>1</sup>Cet article est issu d'une recherche menée dans le cadre de l'appel d'offre de la mission du Patrimoine ethnologique : "Production, producteurs et enjeux contemporains de l'histoire locale".

<sup>2</sup> Cf "Les images de la paysannerie dans le roman rural à la fin du 19<sup>e</sup> siècle" in Actes de la Recherche en sciences sociales, 1977/ n° 17-18 ou "Sur la constitution de la catégorie du populaire après 1848" in Politix n° 14, 1991.

<sup>3</sup> Cf "Dynamique culturelle en milieu scolaire" in Revue française de sociologie, XIII-2, 1972.

anciens par exemple entre-deux guerre, tel Ferdinand Fabre bédaricien bien connu, la continuité du genre pastoral se poursuit sous la forme d'un régionalisme qui se veut plus près du terroir et des conditions de vie locales.

Ce dernier auteur est bien connu<sup>4</sup> pour la faible inspiration qu'ont pu constituer pour lui la condition ouvrière des mineurs de Graissessac ou celle des ouvriers-verriers du Bousquet d'Orb, pour la "peinture admirable des paysages au diverses époques de l'années" ou "l'observation aiguë des mœurs paysannes"<sup>5</sup>. Il sera du reste prolongé dans ce genre littéraire par Paul Vigné d'Octon <sup>6</sup>, Georges Baume <sup>7</sup>, Jean Camp<sup>8</sup> puis Paul Hubert<sup>9</sup> qui spécialiseront leur littérature paysanne à l'évocation du Languedoc et sa ruralité (entre autres) viticole avec la même volonté de l'inscrire dans un romantisme pastoral.

**Un vigneron modèle:** *"Tinou apporte au petit domaine les soins de son intelligent labeur. Notre mère la Terre paie avec largesse aux jours bénis de la vendange. Les hottes sont pleines de grappes aux grains gonflés de suc nourricier. Mieux soigné au cellier, le vin coule des tonnes, dépouillé, clarifié, d'une belle tenue. Le même sol, la même souche, la même vigne, donnent au bout d'un an d'efforts, un produit qui accuse un vin de deux degrés sur la récolte précédente, et Peyronnet a la joie d'un bénéfice qui le récompense de ses peines... Après deux ans, il achète un lopin de terre qui douze mois après s'arrondit encore. Tinou sélectionne les plans, des carignans, des cinsauts et des jacquez qui corsent la cuvée...*

*On achète un solide percheron pour remplacer la mule morte à la tâche. Tinou gave la terre d'engrais.. Tinou est fier des résultats obtenus et parfois, lorsqu'il parcourt son bien...vêtu comme un paysan, ses chaussures s'enfoncent dans la terre grasse. Il a l'impression de communier avec elle, dans une même tendresse, un même élan, un même amour. Il a alors le sentiment d'être le fils de cette terre. Il sent dans son âme le travail sourd accompli par les morts."* **(La chanson du pays)**

<sup>4</sup> Voir les romans de Ferdinand Fabre portant sur les hauts cantons de l'Hérault: "Julie Savignac " ou " l'abbé Tigrane " ainsi que "Le chevrier".

<sup>5</sup> Commentaire extrait du manuel scolaire: "Les lectures régionales : lectures du Languedoc et du Roussillon " 1931.

<sup>6</sup> qui a écrit : "Petite amie", "Les angoisses du Docteur Combalas", le "Pont d'amour"...

<sup>7</sup> Écrivain piscénois né en 1824, il publiera plusieurs romans qui "tentent de saisir sa race et son pays" signale la préface de l'ouvrage de la note 27 ("Au pays des cigales", "Les vendanges", "Une race" ...)

<sup>8</sup> Audois d'origine né en 1891 ce professeur du Lycée Henri IV à Paris se fera connaître par ses romans ("Crépuscule d'automne" ou "Vin nouveau"), ses pièces de plein air ("Trencavel" , "Andorra", et sa participation à "La vie harmonieuse de Mistral" ) .

<sup>9</sup> Poète montpelliérain, fils et petit fils de vigneron (dit sa biographie); il publiera: "Les horizons d'or", "Aux tournants de la Route" et "Au cœur ardent de la cité"...

Une seconde tradition littéraire disputera à la précédente les représentations du monde rural: celle qui naît avec l'écriture réaliste de romans tel que ceux qu'inaugure Zola notamment avec "La terre" qui paraît en 1887 ou "Jacquou le croquant" d'Eugène le Roy qui est édité en 1889 et qui verront leur genre largement diffusé avec des auteurs comme René Bazin ou Émile Guillaumin, entre 1889 et 1907.

Dans ces romans, la figure du paysan est présentée de façon moins propice à l'attendrissement du lecteur. On sait que Balzac par exemple en fait des êtres "frustes, sournois, cupides et amoraux". Sous l'effet de ces représentations, les auteurs de littérature pastorale, dans le meilleur des cas, tentent de requalifier les héros de leur nouveau roman, de les inscrire dans un ordre plus réaliste en diluant les effets naturalistes qui les accompagnaient. Il faut dire que la crise du monde rural comme l'exode des populations rurales vers la ville tendent à contredire les vertus cardinales que cette littérature pastorale du paysan avaient mises en avant. Dans la littérature qui embrasse les zones viticoles, un mouvement comparable tend à s'esquisser; timide chez Ferdinand Fabre qui décède avant la fin du siècle, mais qui laisse émerger chez ses nouveaux héros que sont les métayers, nombre de revendications sociales (notamment dans "Taillevent") ; plus évident chez Louis Frédéric Rouquette qui dénonce les abus des négociants venus faire pression sur les petits vigneron devant la mévente générale et qui décrit la mobilisation de toutes les classes sociales pour la défense du vin. Son ouvrage: "La chanson du pays" constitue un texte significatif, à la charnière de ces deux mouvements naturaliste et réaliste ; et l'extrait qui décrit la mort du vieux Trévirés le patriarche, ruiné par la mévente et obligé de travailler pour un autre, identifiant son sang et sa vie au vin et à la vigne perdus, propose une représentation qui fera flores...

Jean Jaurés lui-même mi-écrivain mi-homme politique<sup>10</sup>, sans renier totalement le romantisme paysan sous le couvert d'une rhétorique passionnelle, ne sera pas étranger à ce mouvement réaliste<sup>11</sup>.

Il faut enfin citer, plus près de nous, l'écrivain melgorien Gaston Baissette, phthisiologue et hygiéniste, connu pour quelques romans<sup>12</sup> liés au décor de la viticulture héraultaise, qui, tout en véhiculant l'esprit naturaliste consacrera la conscience d'une réorganisation collective nécessaire de la production et du marché du vin ; il proposera même dès 1977, la création d'un "charte de la viticulture"<sup>13</sup> . Il n'aura pas le temps de la concrétiser. Maffre-Beaujé, (représentant des caves particulières) avec "Vendanges amères", prolongera cette tradition réaliste.

---

<sup>10</sup> L'opposition qui existait entre Jaurés d'un côté, et Barrés ou Méline de l'autre, sur le contenu pédagogique des programmes scolaires à proposer aux élèves de l'enseignement primaire reflète ces tendances littéraires; voir l'ouvrage de JF Chanet: 1996, "L'école républicaine et les petites patries", Aubier p 118

<sup>11</sup> Cf "Pages choisies" : Rieder

<sup>12</sup> Cf "Isabelle de la Garrigue" et "Ces grappes de ma vigne", parus respectivement en 1956 et 1968.

<sup>13</sup> Voir l'exposition de l'Office départemental d'Action Culturelle de l'Hérault : "Gaston Baissette et la civilisation de la vigne", 1982

Dans ce mouvement historique de la littérature viticole, la succession de deux modèles, pastoral et réaliste, témoigne donc des enjeux sociaux et des idéologies qui ont traversé plus généralement le rapport à l'économie régionale et à ses médiateurs que constituent les écrivains ; quand naissent et se développent les coopératives à partir du modèle maraussannais, premier du genre en France au moment où le genre pastoral cède progressivement la place au genre réaliste, la littérature ne s'empare pas immédiatement de cet objet.

### **La coopérative et la littérature scolaire :**

Les coopératives viticoles stricto sensu du Languedoc, vont donc inspirer très peu d'écrivains régionaux au début du XX<sup>e</sup> siècle ; il faut dire que, malgré le mouvement naissant de la littérature réaliste qui aurait pu trouver de quoi s'alimenter dans cette catégorie mi paysanne mi industrielle, ce domaine reste monopolisé par des économistes savants<sup>14</sup> ou des militants coopératifs<sup>15</sup>. Seuls les manuels scolaires des écoles primaires n'ignorent pas ce sujet d'études. L'inspection d'académie de l'Hérault par une instruction du 30 septembre 1920, relative au plan d'études des écoles normales, a engagé<sup>16</sup> les jeunes professeurs à rechercher "les documents d'histoire locale ou régionale, qui mieux que les ouvrages généraux, feront comprendre aux élèves les caractères de certaines périodes".

Cette mission sera reprise par l'ouvrage " L'Hérault géographique et historique" de 1928, composé de choix de "lectures" effectués par un instituteur de Servian et un professeur de Lycée de Montpellier. Ce document qui s'offre comme modèle à la pédagogie des instituteurs, présente l'article d'un journaliste Alban Husson de la Dépêche du Midi, intitulé : "Au pays des coopératives de vinification", faite de textes proprement littéraires.

Les coopératives y sont définies par l'utilisation de procédés de vinification qui les rangent du coup dans le monde industriel. Cette littérature régionale témoigne entre deux guerres de l'image glorieuse de ces édifices que l'on compare alors à des "dreagnought aux armures d'acier"<sup>17</sup>, emportés dans l'évocation du productivisme agricole. Le texte n'est d'ailleurs que l'évocation des capacités d'accueil de ces organisations nouvelles, qui sont ainsi hiérarchisées.

---

<sup>14</sup> Cf Michel Augé-Laribé (1903) dans le journal militant: "Pages libres", le journal "Action socialiste et action paysanne" (1905), la célèbre revue "Le Musée social"(1907). Ce dernier contribua à faire connaître l'expérience languedocienne aux élites nationales.

<sup>15</sup> Voir Cathala Élie : 1904, "Un village coopératif : Les Vignerons libres de Maraussan. (Hérault)" in Revue "Le mouvement socialiste",

<sup>16</sup> Ces encouragements de l'Etat, vis à vis des corps de l'enseignement, ne sont alors pas toujours nécessaires ; il faut noter la présence active des sociétés d'enseignement populaire en particulier dans l'Hérault qui, dès la fin du XIX<sup>e</sup>siècle, s'activent fortement dans le biterrois en prodiguant conférences, lectures, visites de musées et diffusion d'ouvrages en mobilisant des groupes du corps enseignant très majoritairement laïques sinon anticléricaux et républicains .

<sup>17</sup> Cf "L'Hérault géographique et historique": Librairie Cavailles et Montels ; p71, 1926.

Marsillargues se distingue comme la plus volumineuse, et Siran<sup>18</sup> la plus ancienne (1907). La forme coopérative apparaît en conclusion comme le moyen d'accéder à la propriété individuelle et à un statut social pour des individus qui n'auraient jamais pu y arriver seuls! On voit bien le statut résolument réaliste du document qui du coup ne fait plus dans l'évocation poétique du paysan viticole, mais souligne les capacités d'ascension sociale permise par l'organisation dans un ton franchement républicain!

Bien sûr, le texte s'insère dans une succession d'extraits qui visent aussi d'autres perspectives, vidaliennes en particulier: puisqu'il s'agit ici comme l'a montré Anne Marie Thiesse<sup>19</sup>, de retrouver l'histoire de la "petite patrie", et de l'aimer pour mieux servir la grande. C'est dans un autre manuel scolaire que l'expérience coopérative maraussanaise sera abordée pour elle-même.

Et en particulier dans l'ouvrage publié en 1931, dénommé: "Lectures régionales du Languedoc-Roussillon". Cette anthologie de textes littéraires est là encore composée par deux hommes de l'enseignement: un inspecteur d'enseignement primaire, Émile Joucla qui s'est déjà occupé de la parution d'un ouvrage comparable pour la région de l'Auvergne, et un Directeur d'école François Baqué, manifestement originaire du Languedoc.

Comment l'ouvrage scolaire aborde-t-il la coopérative maraussanaise? Un texte appelé "Les vigneronns libres de Maraussen", traite du phénomène viticole; il est signé par Albert Thomas auteur, qui connaîtra une destinée remarquable comme administrateur du Bureau International du Travail, et reste identifié aujourd'hui encore<sup>20</sup> comme une figure marquante de la coopération internationale.

*Né à Champigny sur Marne d'une famille modeste de boulangers, élève de l'École Normale Supérieure et agrégé d'histoire. Il a publié divers ouvrages parmi lesquels: "Une histoire anecdotique du travail", qui complétée et mise à jour, vient d'être rééditée avec succès.*

*Directeur du Bureau International de Travail à Genève, Albert Thomas s'est consacré tout entier à cette institution dont il a fait l'un des organismes les plus vivants et les plus actifs de la Société des Nations.*

<sup>18</sup> Maraussen qui dispose alors d'une faible capacité de vinification n'est donc pas cité; il s'agit d'une coopérative de vente.

<sup>19</sup>Cf Anne Marie Thiesse: 1996, "Ils apprenaient la France", Édition des sciences de l'homme.

<sup>20</sup>Cf Encyclopédie Universalis: article:"Organisation Internationale du Travail".



Au fond, en quelques termes condensés, le cursus de l'auteur lui-même est proposé par les pédagogues du manuel scolaire comme une forme idéale du parcours professionnel du citoyen, modèle qui redouble lui même les figures du texte proposé à l'anthologie.

Maraussan lui même n'est qu'un village parmi d'autres dont la singularité ne doit pas réduire la force de son exemplarité.

*Maraussan est un village du département de l'Hérault, un assez gros village de près de 2 000 habitants. Avec ses maisons au murs blancs, aux toits sans élévation et groupées à l'entour de l'église, avec ses rues poussiéreuses où le soleil tombe d'aplomb, avec sa place de mairie, propre aux assemblées de fêtes, Maraussan ressemble à tous les autres villages du Midi.*

Cette commune viticole est présentée comme subissant les effets de la crise. Cet état est référé dans le texte à la cupidité des négociants, réalité psychologique plus que sociale qui personnalise les responsabilités dans un effet d'affrontement moral.

*Poussés par le désir de gagner beaucoup d'argent en vendant le vin, les négociants ont fraudé. Tantôt ils ont mis de l'eau dans ce vin, ils l'ont "baptisé", comme ils disent, tantôt ils en ont fabriqué avec des résidus, avec la lie laissée au fond du pressoir, un peu de sucre et beaucoup d'eau*

*Qu'est-il arrivé alors? Il est arrivé que les gros marchands, les gros fraudeurs cherchant à vendre tout ce vin à des prix de plus en plus bas se sont faits concurrence. Ils ont offert ce vin à des prix de plus en plus bas. Et comme ils désiraient cependant toujours gagner beaucoup d'argent, ils ont voulu payer ce vin moins cher aux paysans. Aussi les petits et moyens propriétaires sont-ils devenus vraiment malheureux .*

Il est vrai que la forme anecdotique du récit qui est alléguée pour justifier de sa forme un peu manichéenne, peut difficilement laisser la place à une autre espèce de récit qu'épique, avec ses grandes structures et ses causalités historiques, ses insistances descriptives qui veulent extirper toute tentation à l'abstraction dans le projet d' une compréhension opératoire propre aux jeunes ruraux.

Mais, en même temps ce choix d'une bonne distance<sup>21</sup> intellectuelle vise la projection identificatoire la plus immédiate de la part des élèves, dans la recherche de catégories suffisamment universelles pour ne pas apparaître comme trop lointaines et trop exotiques. Et d'abord par un héros qui présente toutes les caractéristiques de l'ethnotype languedocien que signale AM Thiesse<sup>22</sup>.

*C'est alors qu'à Maraussan un homme eut une idée. Il s'appelait Elie Cathala. C'était un solide gars du Midi, bien bâti, bien musclé, les joues rouges, la parole facile, avec l'accent particulier des gens de l' Hérault, ardent et enthousiaste, comme le sont les gens de là-bas. Et voici ce que dit Cathala: "A Paris, dans son ménage, l'ouvrier parisien boit souvent du vin frelaté. Ici, ces pauvres diables de petits propriétaires, mes camarades, sont obligés de jeter leur vin au ruisseau; car le transport seul fait déjà un tel prix qu'on ne veut pas l'acheter à Paris. "Eh bien! Il faut s'arranger pour que nos camarades d'ici puissent vendre aux ouvriers parisiens". Elie Cathala savait que beaucoup d'ouvriers étaient groupés dans des coopératives de consommation. Ils connaissaient quelques membres de ces sociétés, il décida de s'adresser à eux .*

On retrouve ici le moment fondateur de l'association et le projet coopératif placé ici non plus sous le signe du socialisme collectiviste, comme l'esquisseront à leur début, les textes d'Elie Cathala lui même par exemple, mais comme le modèle du comportement entrepreneurial qui utilise ses propres réseaux de connaissances. Il est donc question d'une rationalité sinon d'une aventure où le sujet confirme sa propre confiance en lui même et dans ses propres capacités à agir sur l'histoire dans un sens qui concilie les intérêts collectifs et privés. En creux , il faut signaler que cette initiative n'est que le miroir de la solidarité des "camarades parisiens".

*Mais à Maraussan aussi il fallait s'unir ; si les propriétaires en effet n'étaient point assez riches pour avoir chacun de leur côté un voyageur et pour posséder un chai où ils pourraient garder leur vin d'une année à l'autre, tous ensemble ils pourraient avoir à la fois et les voyageurs et le chai. Ils n'avaient qu'à fonder, eux aussi une coopérative, et une coopérative de vente et l'union des deux coopératives . Aussitôt projeté , aussitôt réalisé.*

<sup>21</sup>JF Chanet 1996, "L'école républicaine et les petites patries" Aubier; Chapitre: "L' apprentissage de la distance"; p101

<sup>22</sup> Opus cité

*Cathala parla à quelques amis. Le 23 décembre 1901, l'association des vignerons était fondée.*

Les futurs coopérateurs sont ici appelés “propriétaires” dans un présupposé pédagogique et idéologique lourd contre lequel s’organiseront les recherches ultérieures des historiens savants de l’université qui insisteront sur le caractère morcelé des parcelles maraussanaises<sup>23</sup> et le nombre d’ouvriers agricoles devenus eux-mêmes de modestes petits propriétaires .

Albert Thomas<sup>24</sup> issu d’une parentèle, propriétaire et commerçante ne restitue jamais ici que l’horizon de son propre groupe social. Il est vrai que les valeurs républicaines sont alors favorables au culte de la petite propriété individuelle et au goût de l’effort ; elles trouvent dans les petites victoires quotidiennes une revanche sur l’histoire et l’action politique.

Dans le projet coopératif qui s’identifie “aux temps nouveaux de la République”, la construction de la cave coopérative restaure pour le coup un deuxième temps fondateur qui se donne à lire comme l’achèvement du pouvoir d’association promu par la Nation et dont témoigne, pour A Thomas, l’enseigne inscrite au fronton de la coopérative : “Travail ! solidarité ! Cave coopérative ! Tous pour chacun ! chacun pour tous!” Cet idéal républicain n’est pas ici le plus petit dénominateur commun de la mémoire politique de l’époque comme il peut l’être aujourd’hui, mais la sanctification d’une forme de comportement quotidien !

Dans ces textes, la figure de la “petite patrie”, réduction en plus petit de la grande, hante la construction du récit, et la singularité du territoire reste maîtrisée au profit d’un modèle du local assez pauvre que seule fait varier l’exigence “pédagogique” de l’ethnotypie régionale. Les notions de forces politiques, de luttes sociales sont, bien sûr évacuées au profit d’une acception psychologique de l’histoire où le bon vouloir et les mérites individuels comme les défauts des hommes rentrent pour seules valeurs causales dans le changement social ; ici la production de l’histoire locale ne retient le territoire que comme le décor de l’anecdote, non point du reste sur le mode métapsychologique (qui y découvre toujours de la résistance, de l’inattendu bref un reste toujours encombrant et foncièrement étiologique) mais comme la forme la plus servile de la description.

Ce type de récit est donc écrit avant l’émergence des dispositions d’Édouard Barthes qui favorisent la régulation du marché viticole, et qui encourageront la généralisation du système

---

<sup>23</sup>Cf Jean Sagne: 1980 ; “Le mouvement ouvrier en Languedoc”, Privat p 147

<sup>24</sup> Albert Thomas appartient au mouvement des intellectuels jaressiens issus du groupe des normaliens du début du siècle; il se constituera autour de lui un groupement idéologique qui est à l’origine du mouvement socialiste français: voir “Entre science et action sociale; le réseau Albert Thomas et le socialisme normalien” in “laboratoires du nouveau siècle”, cité par Fournier dans sa monographie de Marcel Mauss.

coopératif et sa large productivité viticole. Il est marqué par le caractère rare et expérimental de Maraussan et n'a pas encore à rendre compte de la représentation honteuse qui naîtra ensuite avec l'émergence d'un territoire associé à la notion d'"usine à vin".

### **Le coopérateur viticole du pays des "Vignerons d'Ensérune" et ses patrimoines.**

Forme superlative de communication réussie pour les coopérateurs viticoles de Maraussan : le journal *Le Monde* du 25 Février 1998 dans le cadre d'une série d'articles sur les régions de France, identifie le Languedoc à l'activité touristique, à la redécouverte des terroirs, des cultures et de l'écologie; et précisément la zone des coteaux d'Ensérune est signalée à l'attention du lecteur sous le titre énigmatique: "Vignerons et pies grièches à poitrine rose, même combat..."

L'article qui témoigne d'un changement d'attitude radical vis à vis de la viticulture depuis longtemps reléguée au second rang par la presse locale et nationale<sup>25</sup>, ne traite ici de l'économie viticole que parce qu'elle témoigne d'une réorganisation intercommunale et qu'elle embrasse un nouveau domaine de préoccupation : la protection de l'environnement .

Depuis que Maraussan et les communes alentours ont fusionné leurs caves coopératives au sein du groupement de producteurs (CEPRO), puis d'une coopérative à sections territoriales ("les vignerons du pays d'Ensérune"), la question des stratégies de communication de la nouvelle organisation est devenue plus complexe : comment inventer de nouvelles formes de promotion de la coopérative, qui non seulement ne soient pas contradictoires avec la tendance spontanée des villages à favoriser leur propre espace d'appartenance, mais favorise une image collective supra-communale? Traiter des problèmes de gestion des hommes en proposant une organisation matricielle du pouvoir de décision ne dispense pas de répondre en effet à cette vieille exigence du territoire de se voir associé à des représentations qui respectent des formes de différenciations minimales.

Loin du modèle de la "petite patrie", se pose désormais la question : comment créer de l'autochtonie et de l'unité au sein d'une institution qui s'était surtout faite remarquer jusqu'ici par des initiatives normatives<sup>26</sup> s'inscrivant dans le court terme?

Cette question délicate affleurerait pour la première fois au sein des coopératives viticoles biterroises habituées jusqu'ici à s'insérer spontanément dans les limites communales. Le défi

---

<sup>25</sup> cf d'après Jean Clavel, Directeur des Coteaux du Languedoc, il y a là une attitude qui caractérise la presse depuis plusieurs décades.

<sup>26</sup> Du triple point de vue de la répartition des fonctions, de la distribution du pouvoir et de la politique des cépages améliorateurs hiérarchisant les parcelles viticoles de la zone. Ainsi, la vinification du vin blanc est assurée par Maraussan et Nissan-Poilhes, celle du rosé par les caves de Capestang, Cazoul, Maraussan et Nissan, celle du Rouge est traitée par les mêmes que précédemment auquel il faut rajouter Montady et Lespignan. Du point de vue de l'organisation, un principe de représentation égalitaire de chaque cave dans le conseil d'administration de la nouvelle coopérative a été conservé, indépendamment des capacités et de l'ancienneté de chacune.

n'était pas passé inaperçu et la presse locale, jamais avare de "comparaison historique", avait déjà inscrit la création de la nouvelle organisation maraussanaise dans la reprise du schème du regroupement: celui du solidarisme que les premiers coopérateurs avaient inauguré en 1901, comme celui des paysans qui s'étaient groupés dès le VI<sup>e</sup> siècle avant JC autour de l'oppidum d'Ensérune! Le soin pris<sup>27</sup> à ne pas s'en tenir à un seul exemple témoignait déjà en creux de la difficulté à traiter d'un territoire aussi large sans en désavantager une partie.

Depuis 1992, la nouvelle OCM (Organisation Communautaire des Marchés) relayée par l'ONIVINS<sup>28</sup>, avait encouragé un plan d'arrachage définitif qui tentait non plus de traiter les crises conjoncturelles qui s'accommodaient du productivisme et de vins ordinaires mais voulait inscrire les vignobles languedociens dans le développement durable, quitte à en sacrifier une partie<sup>29</sup>.

L'application de ces mesures avaient été ressenties douloureusement par nombre de coopératives locales de l'Hérault qui virent dès lors leur production diminuer très sensiblement; les restructurations entre caves (fusions ou regroupements) furent même suspectées d'accroître ces arrachages<sup>30</sup>. Il y eut très probablement là pour la première fois une image nouvelle de la souveraineté publique : non plus cette représentation que les mouvements de viticulteurs véhiculaient depuis des décades, avec un Etat-providence supposant la revendication contestatrice et la pression collective du lobby viticole, mais celle d'une figure lointaine de l'autorité communautaire qui tentait d'organiser une concertation nouvelle avec la profession.

En effet, c'est bien le volontariat indemnisé des arrachages interdisant ensuite à jamais<sup>31</sup> le réemploi des terres à des fins viticoles qui fut instauré comme mode de régulation des marchés et des prix. Du coup, la responsabilité de l'arrachage incombait nécessairement à l'exploitant, en rupture totale avec la tradition historique où l'État français acceptait d'assumer le rôle de régulateur.

Si la mesure fut reconnue comme opportune pour les exploitants arrivant en fin de carrière et sans repreneur, en revanche pour ceux qui acceptaient la contrepartie financière de l'arrachage, se jouait en quelque sorte le destin de Marcelin Albert, acheté par Clémenceau et ses adversaires politiques parisiens et suspect d'avoir trahi les siens, pour reprendre une comparaison utilisée dans ces termes par certains coopérateurs.

---

<sup>27</sup> La Marseillaise du 21/09/ 1997

<sup>28</sup> Notons alors que Denis Verdier, Président de la confédération des coopératives vinicoles françaises et de la fédération départementale vinicole du Gard, est alors le président de l'ONIVINS.

<sup>29</sup> Cf Chabbert JP: 1996, "Retrouvailles ambiguës avec la jachère sous la PAC" in Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée" Vol 38

<sup>30</sup> Cf Touzzard J.M, Temple A et Jarrige F: 1996, "La restructuration des coopératives viticoles en Languedoc" Rapport de recherche pour le Conseil Régional.

<sup>31</sup> Cf De Cornelissen C : 1955, "L'arrachage des vignes contre indemnité", Revue R.E.M, n° 10.

L'arrachage définitif contemporain de la vigne va susciter deux types de représentations: celle de la friche qui peut facilement conduire par l'effet d'abandon à l'état de décharge et de déchet ; celle de disponibilité foncière susceptible d'appeler des exploitations particulières. C'est pourquoi, si chez certains viticulteurs l'arrachage avait renforcé leur propre image de victimes (d'autant plus que l'identification à la vigne était forte et profonde), chez d'autres, ces recommandations avaient eu d'autres effets.

En particulier pour la jeune génération de la profession viticole qui voulait tourner la page d'une histoire sans gloire. Au fond, ces mesures permettaient de repartir symboliquement à zéro et d'en terminer avec la culpabilité latente que pouvait supporter le groupe professionnel. Non parce que la relance de la production supposait la réutilisation des parcelles arrachées - ce qui était théoriquement incompatible avec la réglementation de l'arrachage- mais parce que là pouvait se mettre en place un nouveau récit des origines<sup>32</sup> et un nouveau développement viticole "autorisé" qui soit en rupture avec l'ancien.

Ne plus faire du vin mais produire des vins, là se dessinait l'enjeu. Paradoxalement, le passage du singulier au pluriel ne fut pas seulement le signe d'une transition d'une logique de marché à une logique de produits, ce fut aussi la prise en compte des "pays" dans les représentations associées à la production des vins. Désormais, il est question de "typicités", "de personnalités" des vins, obtenus grâce à la combinaison de l'encépagement et des terroirs<sup>33</sup>.

C'est ainsi que le récit de relance et de développement de la nouvelle coopérative du Pays des coteaux d'Ensérune est restitué par ses responsables. Le volontarisme de ces derniers a pu donc s'appuyer moins sur le symbole d'une virginité retrouvée<sup>34</sup> que sur cette opportunité d'invention d'une nouvelle histoire en acte.

*"Le CEPRO avait alors décidé d'implanter un îlot viticole de 25 hectares sur une zone vierge ou presque; le but était d'implanter une seule unité là-dessus et plusieurs viticulteurs, avec le souci d'avoir plusieurs parcelles importantes, pour avoir des coûts de production les plus faibles possibles... il y avait plusieurs zones possibles pour implanter cet îlot, il a été implanté en zone de plaine. On était alors en plein arrachage définitif et il n'y avait pas assez de surfaces pour créer*

<sup>32</sup> Ce ressort métapsychologique est souvent sous-estimé, il est sûrement la condition de la réappropriation du métier de vigneron, aujourd'hui. Ce n'est pas un hasard s'il emprunte subrepticement les voies royales de l'abréaction de la psychologie clinique, en reconstituant un "roman familial": celui de la viticulture

<sup>33</sup> Paradoxalement, nombre de vieux coopérateurs considèrent que dans la qualité du vin, la réalité du terroir est négligeable à côté du paramètre du cépage qui reste déterminant de la qualité des vins offerts. N'y a-t-il pas là plutôt une dévalorisation spontanée de l'espace local associé encore à la tradition "honteuse" déjà soulignée, plutôt qu'une véritable sous-estimation des conditions géologiques de la production?

<sup>34</sup> Il y aurait probablement aussi à montrer que la représentation d'un vin sans qualité dont a été affublé le Languedoc pendant des décennies, est aussi le produit d'une lutte pour un goût anthropologiquement dominant qui a évolué, en abandonnant les classes populaires qui pouvaient y affecter un autre type de classement social.

*cette unité; Michel Bataille et d'autres de Lespignan n'ont trouvé que des terres vierges dans les basses terres de l'Aude: on a fait des échanges de parcelles avec de grandes procédures .”*

Mais peut-il y avoir des histoires sans luttes et sans épreuves? Alors qu'il existe encore chez les chasseurs locaux de la zone des étangs de l'Est-biterrois, (le plus souvent eux-mêmes vignerons coopérateurs), la tradition de la chasse à “la margassale”<sup>35</sup>, les coopérateurs du Pays d'Ensérune vont voir cette pratique contestée par les associations d'écologistes. Ces derniers tentent de préserver, précisément sur la zone de la basse vallée de l'Aude, cette espèce d'oiseaux menacée que le volontarisme culturel et la tradition cynégétique des coopérateurs condamnent à court terme.

*“Il y avait sur cette zone, deux nids de pies grièches rarissimes, on a eu des conflits avec l'association écologique Pégase qui voulait les protéger... on les a rencontré et ils nous ont persuadé .*

*Désormais on travaille avec cette association avec des mesures agro-environnementales pour maintenir le biotope. Les viticulteurs de la zone ont montré qu'ils étaient capables de travailler en bordure de leur parcelle, en plus de leur métier de base, d'y créer des prairies, car pour que les pies grièches se développent il faut qu'il y ait une mosaïque de paysages, d'où le logo de la coopérative; il faut qu'elles puissent chasser et se poser, qu'elles puissent repérer ses proies à partir de perchoirs. Il y a un cahier des charges maintenant que les propriétaires doivent suivre avec des options différentes.”*

Le souci écologique des coopérateurs du pays d'Ensérune ne s'est pas limité à cette aire des basse plaine de l'Aude, il a depuis, été diffusé au nord vers Cazedarnes, et sa généralisation progressive au “pays” traduit la tentative des dirigeants pour trouver à l'ensemble des caves du groupe, une référence commune qui marque sa communication et ses promotions publicitaires. S'il ne s'y réduit pas, ce comportement est assurément présenté aussi comme la conséquence logique d’"une lutte raisonnée" qui a renoncé aux traitements “tout-chimiques” des parcelles.

### **Du patrimoine naturel à la traçabilité :**

---

<sup>35</sup> chasse qui ici valorisait moins la ruse que les capacités d'adresse des résidents ; par contraste voir: Guyonnet MH ; 1993, “Le midi barbare et obscurantiste : la chasse aux petits oiseaux en Provence” in Revue du Monde Alpin et Rhodanien; n° 1-2/93.

Cette stratégie est montrée en effet comme modèle aux autres coopératives de l'Hérault par la fédération départementale car elle incarne non seulement l'invention d'une appartenance, mais aussi une attitude plus générale vis à vis du traitement des friches et de la "pollution symbolique" que ces dernières représentent pour la profession viticole. Au fond, on trouve dans le souci paysager des coopérateurs du pays d'Ensérune, la forme la plus achevée de négation de la déprise, le traitement manifeste de la souillure symbolique<sup>36</sup> qu'elle représente pour la profession. Il y a probablement encore dans cette rigueur hygiéniste, la tentation d'éradiquer tout stigmate qui serait là encore comme la marque de la vieille honte historique.

*"Le viticulteur doit s'occuper de sa parcelle, de l'arbre qu'il a au bord de sa parcelle, du chemin où va passer le citadin à VTT, de la friche qu'il a en face, si elle n'est pas exploitée et la planter en arbres.*

*Si le territoire est un outil de communication, il ne faut pas que le viticulteur prenne son tracteur, arrive à sa parcelle. Quand il a fini sa parcelle, qu'il rince son appareil de traitement sur le chemin parce qu'il ne veut pas le verser sur sa propriété, qu'il jette le bidon dans le fossé, et qu'il rentre chez lui. De tailler deux arbres sur le coté, même si le viticulteur a du travail, c'est pas la mer à boire...!"*

Si le traitement des friches traduit la volonté d'éviter l'existence de "zones mortes", il consacre aussi l'espoir d'une profession qui ambitionne d'aller au delà des prérogatives traditionnelles que lui confère le statut coopératif, puisqu'il ne s'agit rien d'autre pour elle, que d'essayer de participer conjointement aux communes, à la gestion foncière des territoires communaux et à la définition des plans d'occupation des sols, puisque les coopératives ont désormais le souci de rationaliser et d'optimiser l'utilisation de l'espace.

Ces stratégies environnementales ne sont pas sans effets sur l'image que la coopérative viticole veut donner d'elle-même. Ainsi désormais, deux plaquettes sont offertes aux clientèles des vigneronns du Pays d'Ensérune.

L'une appelée : "une mosaïque de saveurs", qui cumule la promotion de l'environnement local et la communication des ancrages historiques du pays, avec un référence forte faite aux "Vignerons Libres", symbolisant la solidarité professionnelle, le souci continu d'obtenir un vin naturel et le dynamisme commercial (commerce en direct).

---

<sup>36</sup> Au sens que Mary Douglas donne à ce terme en soulignant que l'impur est ce qui n'est pas à sa place et qui ne peut pas être inclus dans le système; mais la souillure reste nécessaire pour que son exclusion perpétue l'ordre social: (1971 "De la souillure"; François Maspero)

L'autre appelée "25 siècles d'histoire", où sont signalés les sites historiques et naturels de la zone : l'oppidum d'Ensérune, l'étang de Montady, l'Abbaye romane de Foncaude, les étang de Vendres et de Capestang, le Canal du Midi, et la collégiale de Capestang. On note que les éléments cités ici renvoient à l'histoire médiévale du pays, dans la volonté explicite de ne pas citer des événements plus contemporains.

Ces deux documents dans l'esprit de leurs promoteurs sont destinés à deux clientèles différentes. Celui qui prends en compte les éléments de l'histoire récente vise la clientèle nationale et locale de la coopérative : "les clients de passage". Le deuxième qui s'est focalisé sur les "grands sites naturels et monumentaux" de la zone, cible les gros clients des marchés internationaux et le marché américain en particulier. Il s'inscrit lui aussi sous le signe de la préservation d'un patrimoine choisi mais restitue ici les soucis de préservation de l'environnement et des espèces avicoles rares.

Ce partage est singulier car il traduit deux imaginaires des marchés.

Le marché "domestique" (hexagonal), pour reprendre le concept des économistes, appelle une promotion qui met en avant les conditions du travail viticole, la communauté professionnelle maraussanaise avec un "soupçon" de social, même ce dernier reste fortement aseptisé et dénué de toute connotation syndicale. La promotion internationale faite sur papier glacé quant à elle, donne une vision esthétique de la zone et se réfère à une histoire et à une époque qui n'ont pas d'équivalent patrimonial aux USA.

Les deux patrimoines historiques et naturels y sont traités comme des décors<sup>37</sup> et leur réunion n'a d'autres prétextes, que d'appeler si besoin l'exercice de la "traçabilité" jusque dans le domaine de la zone géographique de production. Appliqué à la viticulture, ce souci de traçabilité signifie que la chaîne d'élaboration des produits viticoles doit respecter des normes de qualité internationale à chaque stade de son organisation.

Le patrimoine est donc ici réinterprété pour pouvoir se soumettre à des exigences de contrôle potentiel qui ne sont pas encore écrites bien sûr, mais qui rentrent au titre des "avantages concurrentiels"<sup>38</sup>.

*"La part de notre production que nous exportons à l'étranger devient de plus en plus importante, car la consommation nationale baisse; on est en contact avec des anglo-saxons qui aiment bien voir les conditions d'élaboration des produits et donc ce sont des spécialistes des cahiers des charges et ils veulent voir où les produits sont élaborés, conditionnés, et stockés. Ils ont une approche très consumériste, et comme on travaille de plus en plus avec ces gens là, on est obligé*

<sup>37</sup> Même si ce décor n'est pas le même que celui qui illustrait les traités scolaires des années 1930.

<sup>38</sup> Cf Henry Mintzberg: 1987 "Structures et dynamiques des organisation" Les éditions d'organisation

*de les recevoir car ils aiment venir. On leur fait visiter le circuit traditionnel de nos caves de stockage dans les communes du groupe... il faut faire le traitement extérieur et la rénovation de ces sites, c'est quand même onéreux... mais il faut aussi prendre en considération la valorisation du bassin général, du pays"*

Ce qui reste original dans cette appréhension (presqu'anglo-saxonne) du paysage et du patrimoine comme décors et comme lieux d'hygiène prophylactique et sociale, c'est qu'elle naît à partir du moment où la dimension intercommunale de la nouvelle coopérative devient un contexte d'organisation.

Cette préoccupation écologique<sup>39</sup> peut sembler assez proche des représentations véhiculées par la littérature pastorale de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui a marqué le Languedoc viticole, en réalité elle ne partage avec cette dernière que la volonté de s'écarter des thèmes réalistes et sociaux ; elle s'en sépare par une objectivation hyperréaliste du patrimoine qui n'apparaît plus comme un donné ou une illusion lyrique mais comme un paramètre qu'il faut maîtriser, de l'ordre du domestique. Pourtant, le genre pastoral peut resurgir à tout moment comme une déclinaison poétique et cosmétique du projet paysager, dans une tentative conjoncturelle de tourner le dos à toute vision sociale de l'économie viticole.

Ce patrimoine des "grands sites" destiné au cercle du "lointain" coexiste<sup>40</sup> donc curieusement comme cible, avec celui d'une mémoire des "proches", plus historien et plus social<sup>41</sup>, qui peut être utilisé comme récit fondateur dans des circonstances rituelles. Ce n'est du reste pas un hasard si la fédération départementale au cours de l'une de ses assemblées générales, remettait le prix Maurice Blayac, à un étudiant (méritant) en oenologie et restituait à cette occasion la version solidariste et entrepreneuriale de l'historiographie maraussanaise, synthèse d'une "intrigue" sociale et d'un récit entrepreneurial. Il faut du reste noter que parmi les deux héros fondateurs de cette histoire maraussanaise : Maurice Blayac, propriétaire (pas si modeste) qui est la figure gestionnaire et durable de la coopérative, et Elie Cathala militant politique qui rêvait du socialisme paysan tout en brassant des affaires, le modèle proposé à

---

<sup>39</sup> En réalité la loi d'orientation agricole définit parmi les fonctions sociales de l'agriculture, la protection et la valorisation de l'espace naturel ; les Contrats Territoriaux d'Exploitation sont destinés à mettre en oeuvre localement des soucis qui dépassent largement le cadre de la production viticole. Ils sont largement impulsés grâce aux propositions des coopérateurs et en particulier ceux du Pays des vigneron d'Ensérune.

<sup>40</sup> On peut se demander si cette dualité ne recoupe pas d'autres couples d'opposition; ainsi le président du "Pays des vigneron d'Ensérune" insiste beaucoup sur le besoin de moderniser le vignoble par la création d'un réseau expérimental d'une "variété métissé de cépage", contre de nombreux avis de vieux coopérateurs qui préfèrent s'en tenir aux cépages utilisés apparaissant comme des espèces authentiques et de qualité.

<sup>41</sup> La fédération départementale a mis en place un serveur Internet qui permet leur mise en relation avec les usagers anglo-saxons et qui fait l'économie de la version historiographique "sociale".

ces jeunes générations “scrupuleuses”<sup>42</sup> reste celui de la longévité et de l’esprit de gestion ; le rite de passage de la coopération, proposé aux nouvelles générations, s’accommodait mal ici de l’ambivalence d’Elie Cathala, en même temps commercial et politique de la coopérative de Maraussan.

Dans chacun des deux recours aux patrimoines, il y a une véritable rupture avec l’orientation que lançait dans les années 1960 et 1962 le Ministre Edgar Pisani modernisant les lois d’orientation agricole qui baliseront toute la politique agricole ultérieure autour de la fameuse trilogie: “l’homme, le produit, l’espace”<sup>43</sup>. La terre qui, avec ce mot d’ordre quittait l’ordre du sauvage au profit du statut d’outil de travail, retourne aujourd’hui à un statut patrimonial. Mais il s’agit d’un sauvage particulièrement domestiqué par l’exigence de “traçabilité”, empruntant aux deux époques précédentes des éléments partiels de représentation.

### **Bibliographie :**

- Augé-Laribé M : 1907, “Les coopératives paysannes et socialistes de Maraussan” in : Revue “Musée social, Mémoires et documents”
- Baron P : 1903, “Les sociétés coopératives de viticulteurs”, Paris, Levé
- Bensa A 1992 : “Terre Kanak: enjeu politique d’hier et d’aujourd’hui. Esquisse d’un modèle comparatif”, in Études rurales
- Bérard L, Marchenay Ph : 1995, “Lieux, temps et preuves: la construction sociale des produits de terroir” in Revue “Terrain”, n°24
- Berget A : 1902, “La coopération dans la viticulture européenne”, Lille, Devos
- Bloch Maurice: 1993, “La mort et la conception de la personne”, in Revue Terrain n° 20 .
- Boulet D : 1972, “Les coopératives et leur environnement socio-économique: le cas des coopératives vinicoles en Languedoc” in Revue des études coopératives
- Castelnaud E : 1902, “Des association de vente de vin dans le Midi de la France, coopératives et trust”.
- Cathala É : 1904, “Un village coopératif : Les Vignerons libres de Maraussan (Hérault)” in Revue “Le mouvement socialiste”
- Cholvy G: (Dir) 1991, “Le Languedoc et le Roussillon: civilisations populaires régionales”, édition Horvath
- Curnier JP, Jeudy HP: Octobre 1990, “Patrimoine et développement culturel” Actes du colloque, Publication Ministère de la culture

---

<sup>42</sup>cf Jesse R Pitts: 1970 in Revue Esprit N° spécial sur “L’administration”: “La communauté délinquante”.

<sup>43</sup>Cf Bertrand Hervieu; 1993, “Histoire des mutations de l’agriculture dans une France en modernisation” in “Dossier pour un débat”, n° 25, Fondation pour le progrès de l’homme. Paris

- David M : 1993, "Les fondements du social", Anthopos
- Desanti D : 1970, "Les socialiste de l'utopie", Payot
- Douglas M : 1971, "De la souillure", François Maspero
- Gavignaud Fontaine G : "Propriétaires viticulteurs en Roussillon", tome 1 et tome 2, Publication de la Sorbonne, 1983
- Gierl M : 1998, "De la croyance religieuse à la croyance scientifique", in Actes de la Recherche en Sciences sociales, n° 123.
- Gilbert Y. 1989, "Le Languedoc et ses images : entre terroir et territoire", L'Harmattan
- Ginsburg F : Jan-Mars 1992, "Quand les indigènes sont nos voisins", in Revue "L'HOMME" n°121
- Histoires de vies, histoires de familles, trajectoires sociales, 1987, in Annales de Vauresson n° 26 -1
- Jamous R : "Mensonge, violence et silence dans le monde méditerranéen" in Revue "Terrain" n°12
- La coopération demain ; dialogue entre l'histoire et le temps présent, 1997, Actes du colloque de Maraussan, Conseil Général/ODAC
- "La révolution tranquille de la viticulture languedocienne", 1996, Revue de l'économie méridionale, n° 176, vol 44-4
- Lem W: 1991/1, "Classe et région: identité sociale chez les petits viticulteurs de l'Hérault" in Revue "Ethnologie Française"
- Martin JC, Ch Suaud : Juin 1992, "Le Puy du fou: l'interminable réinvention du paysan vendéen", in Revue "Les Actes de la Recherche", n°93
- Pech R, J Sagnes: 1998, "La révolte de 1907" - édition Edisud
- Pitts J.R : 1981, "Les Français et l'autorité: la vision d'un américain", in Dir Reynaud JD et Y Grafmeyer, "Français, qui êtes vous?" La Documentation française
- Rebérioux M : 1999, "Le communisme", Milan
- Rebérioux M, 1975, "La république radicale ? (1898-1914)" Le Seuil
- Rebérioux M: 1994, "Jean Jaurès : La parole et l'acte", la Découverte Gallimard
- Sagnes J : "Jean Jaurès et le Languedoc viticole" 1988, Presse du Languedoc/ Maxchaleil
- Sagnes J : 1980, "Le mouvement ouvrier en Languedoc", Privat
- Sagnes J, R Pech : 1993 "La Viticulture Française au XIXe et XXe siècle", Presse du Languedoc
- Thiesse AM: 1996, "Ils apprenaient la France", Édition des Sciences de l'Homme
- Tilly Ch : 1986, "La France conteste : de 1600 à nos jours", Fayard
- Tisseron S : 1998, "Du bon usage de la honte", Ramsay
- Todorov T: "La mémoire devant l'Histoire", in Revue "Terrain" n°25
- Varaldi-Balaman P : 1980, "Maraussan, village occitan : 2 000 ans d'histoire"



